



## Conseil municipal

### Séance du 22 février 2013

L'an deux mil treize, le vingt-deux du mois de février, à vingt heures, les membres du Conseil Municipal de la Commune de VILLEPERDUE se sont réunis dans la salle de la Mairie sous la présidence de M. le Maire, en vertu de sa convocation en date du seize des mois et an que ci-dessus.

**PRESENTS** : M. MARIAU Roland, Maire - M. GAUTHIER Xavier, 1<sup>er</sup> Adjoint - Mme RAVION Anita, 2<sup>ème</sup> Adjointe - Mme DUCHENE Arlette, 3<sup>ème</sup> Adjointe - M. LEGRAND Gérard, 4<sup>ème</sup> Adjoint - Mme CUNHA Martine - M. MESNARD Olivier - Mme DUFRAISSE Isabelle - MM. LEBLOIS Roland - LUCIER Frédéric - Mme NOMINE Nathalie.

**ABSENTS EXCUSES** : Mmes LEOEUF Céline - MESSIER Carole - MM. LAFARGE Philippe - ROY Thierry.

**POUVOIRS** : MME LEOEUF Céline à M. LUCIER Frédéric  
M. LAFARGE Philippe à Mme DUFRAISSE Isabelle.

**SECRETAIRE DE SEANCE** : Mme CUNHA Martine.



#### **I- APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE PRECEDENTE**

Le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 25 janvier 2013 est approuvé à l'unanimité

#### **II- DIVERS INFORMATIONS**

##### ***A- Point sur la précédente séance***

M. le Maire fait le point sur l'évolution des dossiers traités lors de la précédente réunion et stipule que certains d'entre eux seront développés ultérieurement lors de cette séance :

- infiltrations salle polyvalente : à voir avec M. LACAINE. Frédéric LUCIER signale que les tôles translucides ne tiennent plus très bien.
- fuites RIA salle polyvalente : à voir avec les services techniques
- utilisation de la balayeuse : un devis a été demandé à une entreprise mais, face au coût, M. le Maire propose de refaire des essais avec la balayeuse de la commune.

##### ***B- Point autres réunions***

✓ **SMICTOM** : Gérard LEGRAND signale que les comptes du SMICTOM sont largement excédentaires et que, de ce fait, une réduction de 3% va être appliquée sur la part liée aux nombres de personnes par foyer auprès de la Communauté de Communes qui devrait répercuter cette dernière aux familles. Il ajoute que le SMICTOM s'est prononcé contre la suppression de l'incinération à une très large majorité de ses membres.

M. le Maire ajoute que depuis l'abandon du projet de construction d'une nouvelle usine d'incinération la participation par habitant s'est stabilisée. Il pense que des solutions globalisées devraient être privilégiées au niveau départemental.

✓ **Syndicat du collège de Montbazou** : Frédéric LUCIER précise que le budget a été reconduit avec une participation à charge des communes de 16 €/élève.

✓ **SITS- Syndicat Intercommunal des Transports Scolaires** : Frédéric LUCIER signale que le budget du syndicat a été voté dont participation à charge des communes de 2,50 €/élève. Il ajoute que le syndicat s'oriente vers une mise en place des nouveaux rythmes scolaires pour 2014 car, d'une part il n'y a pas de cars disponibles pour assurer le transport des enfants sur la ½ journée supplémentaire, d'autre part le SITS envisage de s'aligner sur les dispositions prises par la CCVI qui souhaite une solution globale au niveau des communes adhérentes.

✓ **SAVI** : Arlette DUCHÊNE précise que l'adhésion au Syndicat d'Aménagement de la Vallée de l'Indre entraîne d'office l'adhésion au FDGDON 37 (Fédération départementale des Groupements de Défense Contre les Organismes Nuisibles d'Indre et Loire). Il s'avèrera nécessaire de trouver un ou des piégeurs sur la commune. La formation et la fourniture du matériel nécessaire seront assurées par le FDGDON qui versera une indemnité de 2 € par ragondin et rat musqué pris.

M. le Maire ajoute qu'il a rencontré le technicien du SAVI pour le projet communal de bassin de rétention ou retenue colinaire dans le secteur des Penlous. Le projet lui semble pertinent mais une étude plus approfondie sera nécessaire pour affiner le projet (une grosse retenue ou plusieurs petites...).

✓ **CCSMT** : Pour faire suite à la réunion tourisme, Anita Ravion informe les élus que la mise en œuvre de la seconde tranche d'aménagement des chemins de randonnée pédestre est prévue pour juin. Elle ajoute que le camping de Nouâtre reste déficitaire de 10 000 € (déficit de fonctionnement en diminution) et que le coût de fonctionnement des Passerelles, pour une année, est de l'ordre de 82 000 € ce qui correspond aux prévisions.

Gérard LEGRAND se fait le rapporteur de la réunion sport et culture qui a fait le point sur les problèmes de fonctionnement du gymnase de Nouâtre : stationnement anarchique autour de la salle car il n'a pas été prévu de parking à proximité, parking éloigné et mal éclairé, souci d'accès pour les accompagnants, absence de local de réunion pour les pots après rencontres sportives, coût de gestion de la structure...

### **III- AFFAIRES SCOLAIRES**

#### ***A- Conseil d'école***

Xavier GAUTHIER fait le point sur le conseil d'école qui a abordé les points suivants :

- Exercice de mise en sécurité
- Sorties, animations et projets scolaires dont 2 journées à l'Île de Ré en mai pour les classes maternelles, un spectacle avec une partie de la fanfare des pompiers de Paris...
- Travaux communaux : présentation du projet d'agrandissement et de réaménagement du restaurant scolaire avec service des repas salle des Albizias pendant les travaux et remplacement de la couverture de la salle informatique pour laquelle les enseignants regrettent le manque d'information et de sécurité sur un espace fréquenté par les enfants lors de la mise en place dudit chantier.
- Points sur les budgets des coopératives USEP et OCCE.
- Rythmes scolaires : le conseil d'école adopte à l'unanimité la motion proposée par les parents et propose de repousser l'adoption du dispositif à la rentrée scolaire 2014.

#### ***B- Rythmes scolaires et réunions diverses***

Xavier GAUTHIER fait donner lecture de la motion des parents d'élèves qui stipule que « l'organisation concrète qui est proposée ne remplit pas les conditions minimum pour améliorer la scolarisation des enfants, nous préférons donc que cette réforme ne soit pas mise en place, qu'elle soit retravaillée pour trouver des solutions appropriées ».

M. le Maire fait le point sur les diverses réunions et rencontres concernant ce projet et précise :

- que les enseignants ont prévu une organisation sans proposer d'activités complémentaires et sans concertation avec la municipalité,

- qu'il lui semble difficile de démarrer des activités sur des temps aussi courts (1/2h à 3/4h avec le nombre d'enfants présents,
  - qu'il craint que cela ne crée une scolarisation à 2 vitesses : les enfants avec accès à des activités annexes et ceux, notamment en zones rurales, sans activité ou animation,
  - qu'il y a lieu de réfléchir et de se pencher sur un autre aménagement,
  - que ce ne sera pas un motif de dérogation pour scolariser ses enfants dans une autre commune,
  - que la réforme s'appuie sur des avis de spécialistes peu ou pas contestés,
  - que les enseignants n'auraient peut-être pas été contre le fait d'effectuer 3h de plus par semaine contre rémunération et d'assurer la mise en place et l'encadrement d'activités nouvelles.
- Il propose d'envisager le report à 2014 . La décision sera prise lors du prochain conseil municipal.

Anita RAVION demande s'il appartient bien aux collectivités de se creuser la tête pour compenser et financer ce que l'Education Nationale décide.

Isabelle DUFRAISSE demande ce que va devenir la fresque peinte sur le mur du préau de l'école primaire et s'il ne serait pas possible de la conserver malgré les travaux du restaurant scolaire. Elle ajoute que certains vont la regretter.

#### **IV- EAU POTABLE**

##### ***A- Résultats 2012***

Les élus prennent connaissance des résultats de la gestion 2012 concernant l'eau potable comme suit :

<i>Balance</i>			
	Dépenses	Recettes	Résultat
Fonctionnement	22576,94	36262,48	13685,54
Investissement	16163,28	80361,14	64197,86
Restes à réaliser en Investissement	91771,00	17952,00	<b>-73819,00</b>

<b>EAU POTABLE - FONCTIONNEMENT</b>				
Chapitre	<b>DEPENSES</b>	Prévu	Réalisé	Restes à réaliser
011	Charges à caractère général	1900,00	1226,43	
012	Charges de personnel	2500,00	2500,00	
66	Charges financières	0,00	0,00	
022	Dépenses imprévues	300,00	0,00	
6811-042	Dotations aux amortissements	20000,00	18850,51	
023-042	Autofinancement complémentaire	10000,00	0,00	
	<b>TOTAL</b>	<b>34700,00</b>	<b>22576,94</b>	<b>0,00</b>
Chapitre	<b>RECETTES</b>			
002	Excédent reporté	0,00	0,00	
70111	Vente d'eau aux particuliers	28000,00	648,51	
70118	Part communale eau		28978,47	
042	Opérations d'ordre	6700,00	6635,50	
	<b>TOTAL</b>	<b>34700,00</b>	<b>36262,48</b>	<b>0,00</b>
	Excédent final		<b>13685,54</b>	

<b>EAU POTABLE - SECTION D'INVESTISSEMENT</b>				
Chapitre	DEPENSES	Prévu	Réalisé	Restes à réaliser
001-00	Déficit antérieur reporté			
020-00	Dépenses imprévues	1562,63		
1641-00	Remboursement des emprunts, dettes, cautions	0,00		
21531-11	Renforcement renouvellement branchement...	60820,00	5418,32	55401,00
21532-11	Extension- réhabilitation	11480,00	0,00	11480,00
21531-13	Régularisation forage 3	26000,00	4109,46	21890,00
2315-13	Travaux, installations	3000,00		3000,00
13913-040	Amortissement des subventions reprises CG	5100,00	5103,30	
13918-040	Amortissement des subventions reprises AELB	1600,00	1532,20	
2762-041	Autres immobilisations financières (TVA)	100,00		
	<b>TOTAL</b>	<b>109662,63</b>	<b>16163,28</b>	<b>91771,00</b>
Chapitre	RECETTES			
001-00	Excédent reporté	46965,79	46965,79	
1068-00	Excédent capitalisé	13344,84	13344,84	
2762-00	Créance TVA	100,00		
1313-13	Suvention CG	4800,00	1200,00	3600,00
1318-13	Suvention Agence de l'eau	14352,00		14352,00
281531-040	Amortissement réseaux	14390,00	15558,35	
28151-040	Amortissement réseaux	5500,00	3292,16	
28121-040	Amortissement terrain	110,00		
021-040	Autofinancement complémentaire	10000,00		
2315-041	Immobilisations en cours- cessions	100,00		
	<b>TOTAL</b>	<b>109662,63</b>	<b>80361,14</b>	<b>17952,00</b>
	Excédent ou Déficit final		<b>64197,86</b>	<b>-73819,00</b>

### **B- Budget Eau potable et compte de Gestion 2012**

Le Conseil Municipal prend connaissance du Compte de Gestion 2012 concernant le budget annexe eau potable établi par M. le receveur Municipal, comme suit :

<b>RECETTES</b>	Section		<b>Total</b>
	<b>d'investissement</b>	<b>de fonctionnement</b>	
Prévisions budgétaires totales (a)	109662,63	34700,00	144362,63
Titres de recettes émis (b)	33395,35	36262,48	69657,83
Réductions de titres (c)	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (d = b - c)	33395,35	36262,48	69657,83
<b>DÉPENSES</b>			
Autorisations budgétaires totales (e)	109662,63	34700,00	144362,63
Mandats émis (t)	16163,28	22576,94	38740,22
Annulations de mandats (g)	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (h = f - g)	16163,28	22576,94	38740,22
<b>Résultat de l'exercice</b>			0,00
(d-h) Excédent	17232,07	13685,54	30917,61
(h-d) Déficit			

	Résultats à la clôture de l'exercice 2011	Part affectée à l'investissement	Résultat de l'exercice 2012	Résultat de clôture 2012
Investissement	46965,79		17232,07	64197,86
Fonctionnement	13344,84	13344,84	13685,54	13685,54
Total	60310,63	13344,84	30917,61	77883,40

**DE\_2013\_05- Compte Administratif- Compte de Gestion et affectation des résultats 2012 (voir en annexe)**

**C- Présentation du Budget Primitif 2013**

M. le Maire précise que les travaux à prévoir en 2013 porteront essentiellement sur des travaux de renforcement ou de renouvellement de réseau notamment pour la desserte du futur lotissement des Barons.

**DE\_2013\_06 Vote du budget 2013 (voir en annexe)**

**V- ASSAINISSEMENT**

**A- Résultats 2012**

Les élus prennent connaissance des résultats de la gestion 2010 concernant l'assainissement comme suit :

<b>Balance</b>			
	Dépenses	Recettes	Résultat
Fonctionnement	41018,88	64452,73	23433,85
Investissement	62889,42	137159,83	74270,41
Restes à réaliser en Investissement	40602,00	0,00	-40602,00

<b>ASSAINISSEMENT - FONCTIONNEMENT</b>				
Chapitre	DEPENSES	Prévu	Réalisé	Restes à réaliser
011	Charges à caractère général	18300,00	18175,76	
012	Charges de personnel	6800,00	6600,00	
65	Autres charges de gestion courante	800,00	238,79	
66	Charges financières	3900,00	3835,77	
67	Charges exceptionnelles	1100,00	226,70	
022	Dépenses imprévues	1422,71	0,00	
042-68	Dotations aux amortissements	11950,00	11941,86	
042-023	Autofinancement complémentaire	17350,00	0,00	
	<b>TOTAL</b>	<b>61622,71</b>	<b>41018,88</b>	<b>0,00</b>
Chapitre	RECETTES			
002	Excédent reporté	18072,71	18072,71	
704	Taxe de raccordement - PRE	1200,00	3200,00	
70611	Redevances abonnés	41000,00	36150,44	
706121	Redevance modernisation réseaux		5530,90	
7068	Autres (Redevances traitement matière v	300,00	0,00	
75	Autres produits de gestion	0,00	47,10	
77	Produits exceptionnels	0,00	423,88	
042-777	Quote part Investissement	1050,00	1027,70	
	<b>TOTAL</b>	<b>61622,71</b>	<b>64452,73</b>	<b>0,00</b>
	Excédent final		23433,85	

<b>ASSAINISSEMENT - INVESTISSEMENT</b>				
Chapitre	DEPENSES	Prévu	Réalisé	Restes à réaliser
001-00	Déficit reporté	0,00		
020-00	Dépenses imprévues	2776,79		
1641-00	Emprunt en euro (annuité)	3600,00	3565,26	
21532-011	Remplacement Pompes+ armoires	4000,00	1822,70	2177,00
2315-11	Installations, matériel	1300,00		1300,00
21311-14	Honoraires station	58000,00	24455,64	33544,00
23131-14	Valorisation des boues	4000,00		
21532-15	Travaux remise en état réseau	15600,00	32018,12	3581,00
2315-15	Installations, matériel	20000,00		
13913-040	Subventions Départements reprises		628,90	
13918-040	Subventions Agence eau reprises	1050,00	398,80	
	<b>TOTAL</b>	<b>110326,79</b>	<b>62889,42</b>	<b>40602,00</b>
Chapitre	RECETTES			
001-00	Excédent reporté	61526,79	61526,79	
10222-00	FCTVA	2000,00	1327,74	
1068-00	Excédent de fonctionnement capitalisé	10000,00	10000,00	
1313-14	Subvention du département		44863,44	
1316-15	Subvention agence eau	7500,00	7500,00	
021-040	Virement de la section de fonctionnemen	17350,00		
281721-040	Amortissement terrains nus	660,00	659,50	
28151-040	Amortissement installations complexes-	452,00	452,00	
281532-0040	Amortissement des Réseaux et pompes	10838,00	10830,36	
	<b>TOTAL</b>	<b>110326,79</b>	<b>137159,83</b>	<b>0,00</b>
	Excédent ou Déficit final		<b>74270,41</b>	<b>-40602,00</b>

### **B- Budget Assainissement et compte de Gestion 2012**

Le Conseil Municipal prend connaissance du Compte de Gestion 2012 concernant le budget annexe assainissement établi par M. le receveur Municipal, comme suit :

	Section		
	d'investissement	de fonctionnement	Total
<b>RECETTES</b>			
Prévisions budgétaires totales (a)	110326,79	61622,71	171949,50
Titres de recettes émis (b)	75633,04	46476,26	122109,30
Réductions de titres (c)	0,00	96,24	96,24
Recettes nettes (d = b - c)	75633,04	46380,02	122013,06
<b>DÉPENSES</b>			
Autorisations budgétaires totales (e)	110326,79	61622,71	171949,50
Mandats émis (t)	62889,42	41018,88	103908,30
Annulations de mandats (g)	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (h = f - g)	62889,42	41018,88	103908,30
<b>Résultat de l'exercice</b>			0,00
(d-h) Excédent (h-d) Déficit	12743,62	5361,14	18104,76

	Résultats à la clôture de l'exercice 2011	Part affectée à l'investissement	Résultat de l'exercice 2012	Résultat de clôture 2012
Investissement	61526,79		12743,60	74270,39
Fonctionnement	28072,71	10000,00	5361,14	23433,85
Total	89599,50	10000,00	18104,74	97704,24

***DE\_2013\_07 Compte Administratif- Compte de Gestion et affectation des résultats 2012 (voir en annexe)***

***C- Présentation du Budget Primitif 2013***

M. le Maire fait le point sur les travaux à prévoir en 2013 qui concernent essentiellement la construction de la future station d'épuration. Il propose d'inscrire la totalité de son financement et de prévoir le paiement d'une annuité d'emprunt courant 2013 ; en effet la commune peut obtenir une offre plus intéressante dans le cas d'un prêt avec la première annuité dite rattachée.

***DE\_2013\_08 Vote du budget 2013 (voir en annexe)***

**VI- BUDGET - FINANCES**

***A- Acquisition des biens FONTANIER***

M. le Maire fait le point sur le projet d'acquisition d'un immeuble situé rue Dame Milon, propriété de Mme FONTANIER. Il rappelle que la commune avait envisagé cet achat afin d'aménager un accès au futur lotissement via la rue Dame Milon et qu'il avait pris contact avec l'intéressée il y a quelques années mais qu'elle n'avait pas donné suite.

Il ajoute que Mme FONTANIER a fait savoir, via son notaire, qu'elle serait vendeuse de ses biens. Il signale qu'il serait souhaitable d'avoir une nouvelle estimation de cet immeuble et qu'il attend, du notaire, pour la prochaine réunion du conseil municipal, diverses informations sur ce projet de cession des biens de Mme FONTANIER à la commune de Villeperdue.

***DE\_2013\_09 Taxe d'aménagement et exonérations facultatives (voir en annexe)***

***DE\_2013\_10 Ouverture de crédits et autorisation de paiement (voir en annexe)***

**VII- TRAVAUX COMMUNAUX**

***DE\_2013\_12 Amendes de police 2013 - demande subvention (voir en annexe)***

**VIII- PERSONNEL COMMUNAL-**

***DE\_2013\_11 Tableau des effectifs (voir en annexe)***

**IX- DATES A RETENIR**

- |                        |   |
|------------------------|---|
| • Commission voirie    | <b>jeudi 7 mars à 17h30</b> en mairie     |
| • Commission Bâtiments | <b>mercredi 13 mars à 18h00</b> en mairie |
| • CCAS                 | <b>mardi 19 mars à 17h00</b> en mairie    |
| • Prochain CM          | <b>Vendredi 22 mars à 20h00</b> en mairie |

**X- QUESTIONS DIVERSES**

- Un don de 50 € a été fait par l'association de tir à l'arc de Cléré les Pins suite à la récupération des cibles laissés à la salle polyvalente par l'association de tir à l'arc qui a cessé son activité. Les élus décident que cette somme sera affectée au profit de la Bibliothèque communale.
- Anita RAVION s'étonne de la mise à disposition gratuite par la commune d'une salle communale pour des réunions-débats citoyens suivies de repas qui deviennent récurrentes.
- Gérard LEGRAND demande si la Communauté de Communes du Val de l'Indre et les communes adhérentes ont délibéré sur la demande d'adhésion de la commune de Villeperdue. Il s'avère que la CCVI n'a pas encore délibéré sur le sujet.
- Anita RAVION remarque que les choses bougent au niveau d'Isoparc. Il s'avère qu'une commercialisatrice a été recrutée et que divers projets d'implantation d'activités sont en cours dont l'hôtel communautaire et le pôle multi-accueil, la Perception, TLD, Touraine Agrégâts,

l'entreprise DUBOIS, Véolia, la création d'une salle de séminaire et de restauration dans la ferme de Tais...

- Isabelle DUFRAISSE demande le remplacement éventuel du miroir de Près l'Arche.
- Nathalie NOMINE demande à quel moment sera effectuée la peinture de la salle de conseil.
- Xavier GAUTHIER souhaite savoir où en est le bulletin communal : le bon à tirer a été signé et la distribution de ce bulletin aura lieu en mars.

## DELIBERATIONS

Département d'Indre et Loire  
Canton de MONTBAZON  
Commune de VILLEPERDUE

DE\_2013\_05

Extrait du registre  
des délibérations

Nombre :  
\* de Conseillers :  
- en exercice : 15  
- présents : 11  
\* de pouvoirs : 2  
\* de votants : 13

OBJET :  
EAU POTABLE  
*Compte Administratif-  
Compte de Gestion et  
affectation des  
résultats 2012*

**L'an deux mil treize, le vingt-deux du mois de février, à vingt heures, les membres du Conseil Municipal de la Commune de VILLEPERDUE se sont réunis dans la salle de la Mairie sous la présidence de M. le Maire, en vertu de sa convocation en date du seize des mois et an que ci-dessus.**

PRESENTS : M. MARIAU Roland, Maire - M. GAUTHIER Xavier, 1<sup>er</sup> Adjoint - Mme RAVION Anita, 2<sup>ème</sup> Adjointe - Mme DUCHENE Arlette, 3<sup>ème</sup> Adjointe - M. LEGRAND Gérard, 4<sup>ème</sup> Adjoint - Mme CUNHA Martine - M. MESNARD Olivier - Mme DUFRAISSE Isabelle - MM. LEBLOIS Roland - LUCIER Frédéric - Mme NOMINE Nathalie.

ABSENTS EXCUSES : Mmes LEBOEUF Céline - MESSIER Carole - MM. LAFARGE Philippe - ROY Thierry.

POUVOIRS : MME LEBOEUF Céline à M. LUCIER Frédéric

Le Conseil Municipal:

- après s'être fait présenter les budgets primitifs et supplémentaires 2012 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés les bordereaux de titres de recettes et de mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer ;
  - après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2012 à l'unanimité ;
  - après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2012 celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures ;
  - \* Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2012 au 31 décembre 2012, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;
  - \* Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2012 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;
  - \* Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;
- 1° lui donne acte de la présentation du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi:

Libellé	EXPLOITATION		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés		0,00		46965,79		46965,79
Opérations de l'exercice	22576,94	36262,48	16163,28	33395,35	38740,22	69657,83
Totaux	22576,94	36262,48	16163,28	80361,14	38740,22	116623,62
<b>Résultats de clôture</b>		<b>13685,54</b>		<b>64197,86</b>		<b>77883,40</b>
Restes à réaliser			91771,00	17952,00	91771,00	17952,00
Totaux cumulés		13685,54	91771,00	82149,86	91771,00	95835,40
<b>Résultats définitifs</b>		<b>13685,54</b>	<b>9621,14</b>			<b>4064,40</b>

2° constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ; déclarent que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2012 par le Receveur Municipal, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de leur part ;

3° reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;

4° arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus ;

5° décide, à l'unanimité, à main levée, d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

<b>Pour mémoire</b>	
Déficit antérieur reporté (report à nouveau- débiteur)	
Excédent antérieur reporté (report à nouveau- créditeur)	0,00
Virement à la section d'investissement (pour mémoire)	10000,00
Résultat de l'exercice - Excédent	13685,54
Déficit	
<b>Résultat cumulé au 31-12-2012</b>	<b>13685,54</b>
<b>A- EXCEDENT AU 31-12-2012</b>	13685,54
<b>Affectation obligatoire:</b>	
* à l'apurement du déficit	0,00
Déficit résiduel à reporter	
* à la couverture du besoin de financement de l'investissement - compte 1068	0,00
<b>Solde disponible affecté comme suit:</b>	
* affectation complémentaire en réserves - compte 1068	0,00
* affectation à l'excédent reporté (report à nouveau- 002)	13685,54
<b>B- DEFICIT AU 31-12-2012</b>	
Déficit résiduel à reporter - budget primitif	0,00

Fait et délibéré le jour, mois et an que dessus.

Département d'Indre et Loire  
Canton de MONTBAZON  
Commune de VILLEPERDUE

**DE\_2013\_06**

Extrait du registre  
des délibérations

**Nombre :**  
 \* de Conseillers :  
 - en exercice : 15  
 - présents : 11  
 \* de pouvoirs : 2  
 \* de votants : 13

**OBJET :**  
**EAU POTABLE**  
*Vote du budget*  
**2013**

**L'an deux mil treize, le vingt-deux du mois de février, à vingt heures, les membres du Conseil Municipal de la Commune de VILLEPERDUE se sont réunis dans la salle de la Mairie sous la présidence de M. le Maire, en vertu de sa convocation en date du seize des mois et an que ci-dessus.**

PRESENTS : M. MARIAN Roland, Maire - M. GAUTHIER Xavier, 1<sup>er</sup> Adjoint - Mme RAVION Anita, 2<sup>ème</sup> Adjointe - Mme DUCHENE Arlette, 3<sup>ème</sup> Adjointe - M. LEGRAND Gérard, 4<sup>ème</sup> Adjoint - Mme CUNHA Martine - M. MESNARD Olivier - Mme DUFRAISSE Isabelle - MM. LEBLOIS Roland - LUCIER Frédéric - Mme NOMINE Nathalie.

ABSENTS EXCUSES : Mmes LEBOEUF Céline - MESSIER Carole - MM. LAFARGE Philippe - ROY Thierry.

POUVOIRS : MME LEBOEUF Céline à M. LUCIER Frédéric

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal, à l'unanimité, à main levée, vote le budget primitif du budget annexe eau potable, comme suit:

<b>EAU POTABLE - SECTION D'EXPLOITATION</b>				
Chapitre	Libelés	BP+DM N-1	Propositions	Vote
	<b>DEPENSES</b>			
011	Charges à caractère général	1900,00	1500,00	1500,00
012	Charges de personnel	2500,00	2600,00	2600,00
66	Charges financières			0,00
67	Charges exceptionnelles			0,00
022	Dépenses imprévues	300,00	385,54	385,54
6811-042	Dotations aux amortissements	20000,00	18500,00	18500,00
023	Autofinancement complémentaire	10000,00	26000,00	26000,00
	<b>TOTAL</b>	<b>34700,00</b>	<b>48985,54</b>	<b>48985,54</b>
Chapitre	<b>RECETTES</b>			
002	Excédent reporté	0,00	13685,54	13685,54
71	Produits des services et ventes directes	28000,00	28600,00	28600,00
77	Produits exceptionnels	6700,00	6700,00	6700,00
	<b>TOTAL</b>	<b>34700,00</b>	<b>48985,54</b>	<b>48985,54</b>

<b>EAU POTABLE - SECTION D'INVESTISSEMENT</b>				
Chapitre	Libellés	RAR N-1	Propositions	Votes
	<b>DEPENSES</b>			
001-00	Déficit antérieur reporté			
020-00	Dépenses imprévues		368,86	368,86
1641-00	Remboursement des emprunts, dettes, cautions			0,00
21531-11	Renforcement renouvellement branchement..	66881,00		66881,00
21532-11	Extension- réhabilitation		13700,00	13700,00
21531-13	Régularisation forage 3	24890,00	15110,00	40000,00
2315-13	Travaux, installations			
13913-040	Amortissement des subventions reprises CG		5100,00	5100,00
13918-040	Amortissement des subventions reprises AELB		1600,00	1600,00
2762-041	Autres immobilisations financières (TVA)		1000,00	1000,00
	<b>TOTAL</b>	<b>91771,00</b>	<b>36878,86</b>	<b>128649,86</b>
Chapitre	<b>RECETTES</b>			
001-00	Excédent reporté		64197,86	64197,86
1068-00	Excédent capitalisé			0,00
2762-00	Créance TVA		1000,00	1000,00
1313-13	Suvention CG	3600,00		3600,00
1318-13	Suvention Agence de l'eau	14352,00		14352,00
281531-040	Amortissement réseaux		15600,00	15600,00
28151-040	Amortissement réseaux		2800,00	2800,00
28121-040	Amortissement terrain		100,00	100,00
021-040	Autofinancement complémentaire		26000,00	26000,00
2315-041	Immobilisations en cours- cessions		1000,00	1000,00
	<b>TOTAL</b>	<b>17952,00</b>	<b>110697,86</b>	<b>128649,86</b>
	Excédent ou Déficit final	<b>-73819,00</b>	<b>73819,00</b>	<b>0,00</b>

Département d'Indre et Loire  
Canton de MONTBAZON  
Commune de VILLEPERDUE

**DE\_2013\_07**

Extrait du registre  
des délibérations

Nombre :  
\* de Conseillers :  
- en exercice : 15  
- présents : 11  
\* de pouvoirs : 2

**OBJET :**  
**ASSAINISSEMENT**  
*Compte Administratif-  
Compte de Gestion et  
affectation des  
résultats 2012*

**L'an deux mil treize, le vingt-deux du mois de février, à vingt heures, les membres du Conseil Municipal de la Commune de VILLEPERDUE se sont réunis dans la salle de la Mairie sous la présidence de M. le Maire, en vertu de sa convocation en date du seize des mois et an que ci-dessus.**

PRESENTS : M. MARIAU Roland, Maire - M. GAUTHIER Xavier, 1<sup>er</sup> Adjoint - Mme RAVION Anita, 2<sup>ème</sup> Adjointe - Mme DUCHENE Arlette, 3<sup>ème</sup> Adjointe - M. LEGRAND Gérard, 4<sup>ème</sup> Adjoint - Mme CUNHA Martine - M. MESNARD Olivier - Mme DUFRAISSE Isabelle - MM. LEBLOIS Roland - LUCIER Frédéric - Mme NOMINE Nathalie.

ABSENTS EXCUSES : Mmes LEBOEUF Céline - MESSIER Carole - MM. LAFARGE Philippe - ROY Thierry.

POUVOIRS : MME LEBOEUF Céline à M. LUCIER Frédéric

Le Conseil Municipal:

- après s'être fait présenter les budgets primitifs et supplémentaires 2012 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés les bordereaux de titres de recettes et de mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer ;

- après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2012 à l'unanimité ;

- après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2012 celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures ;

\* Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2012 au 31 décembre 2012, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

\* Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2012 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;

\* Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

1° lui donne acte de la présentation du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi:

	<b>EXPLOITATION</b>		<b>INVESTISSEMENT</b>		<b>ENSEMBLE</b>	
Libellé	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés		18072,71		61526,79		79599,50
Opérations de l'exercice	41018,88	46380,02	62889,42	75633,04	103908,30	122013,06
Totaux	41018,88	64452,73	62889,42	137159,83	103908,30	201612,56
<b>Résultats de clôture</b>		<b>23433,85</b>		<b>74270,41</b>		<b>97704,26</b>
Restes à réaliser			44602,00	0,00	44602,00	0,00
Totaux cumulés		23433,85	44602,00	74270,41	44602,00	97704,26
<b>Résultats définitifs</b>		<b>23433,85</b>		<b>29668,41</b>		<b>53102,26</b>

2° constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;  
déclarent que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2012 par le Receveur Municipal, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de leur part ;

3° reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;

4° arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus ;

5° décide, à l'unanimité, à main levée, d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

<b>Pour mémoire</b>	
Déficit antérieur reporté (report à nouveau- débiteur)	
Excédent antérieur reporté (report à nouveau- créateur)	18072,71
Virement à la section d'investissement (pour mémoire)	17350,00
Résultat de l'exercice - Excédent	5361,14
Déficit	
<b>Résultat cumulé au 31-12-2012</b>	<b>23433,85</b>
<b>A- EXCEDENT AU 31-12-2012</b>	23433,85
<i>Affectation obligatoire:</i>	
* à l'apurement du déficit	0,00
Déficit résiduel à reporter	
* à la couverture du besoin de financement de l'investissement - compte 1068	0,00
<i>Solde disponible affecté comme suit:</i>	
* affectation complémentaire en réserves - compte 1068	0,00
* affectation à l'excédent reporté (report à nouveau- 002)	23433,85
<b>B- DEFICIT AU 31-12-20112</b>	
Déficit résiduel à reporter - budget primitif	0,00

Fait et délibéré le jour, mois et an que dessus.

**Département d'Indre et Loire**  
**Canton de MONTBAZON**  
**Commune de VILLEPERDUE**

**DE\_2013\_08**

Extrait du registre  
des délibérations

**Nombre :**  
\* de Conseillers :  
- en exercice : 15  
- présents : 11  
\* de pouvoirs : 2  
\* de votants : 13

**ASSAINISSEMENT**  
*Vote du budget*  
**2013**

**L'an deux mil treize, le vingt-deux du mois de février, à vingt heures, les membres du Conseil Municipal de la Commune de VILLEPERDUE se sont réunis dans la salle de la Mairie sous la présidence de M. le Maire, en vertu de sa convocation en date du seize des mois et an que ci-dessus.**

PRESENTS : M. MARIAU Roland, Maire - M. GAUTHIER Xavier, 1<sup>er</sup> Adjoint - Mme RAVION Anita, 2<sup>ème</sup> Adjointe - Mme DUCHENE Arlette, 3<sup>ème</sup> Adjointe - M. LEGRAND Gérard, 4<sup>ème</sup> Adjoint - Mme CUNHA Martine - M. MESNARD Olivier - Mme DUFRAISSE Isabelle - MM. LEBLOIS Roland - LUCIER Frédéric - Mme NOMINE Nathalie.

ABSENTS EXCUSES : Mmes LEBOEUF Céline - MESSIER Carole - MM. LAFARGE Philippe - ROY Thierry.

POUVOIRS : MME LEBOEUF Céline à M. LUCIER Frédéric

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal, à l'unanimité, à main levée, vote le budget primitif du budget annexe assainissement, comme suit:

<b>BUDGET ASSAINISSEMENT</b>				
<b>SECTION D'EXPLOITATION</b>				
Chapitre	Libelés	BP+DM N-1	Propositions	Vote
	<b>DEPENSES</b>			
011	Achats, autres charges externes, R.R.R.	18300,00	20000,00	20000,00
012	Charges de personnel	6800,00	6900,00	6900,00
65	Autres charges de gestion courante	800,00	500,00	500,00
66	Charges financières	3900,00	15680,00	15680,00
67	Charges exceptionnelles	1100,00	1000,00	1000,00
6811	Dotations amortis - provisions	11950,00	13112,00	13112,00
022	Dépenses imprévues	1422,71	1001,85	1001,85
023	Autofinancement complémentaire	17350,00	22000,00	22000,00
002	Déficits antérieurs reportés			0,00
	<b>TOTAL DES DEPENSES</b>	<b>61622,71</b>	<b>80193,85</b>	<b>80193,85</b>
	<b>RECETTES</b>			
70	Ventes de prod fabriqués, Services, March.	42500,00	55600,00	55600,00
72	Travaux en régie	0,00	0,00	0,00
777	Subventions reprises	1050,00	1160,00	1160,00
002	Excédents antérieurs reportés	18072,71	23433,85	23433,85
	<b>TOTAL DES RECETTES</b>	<b>61622,71</b>	<b>80193,85</b>	<b>80193,85</b>

<b>BUDGET ASSAINISSEMENT</b>				
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT</b>				
Chapitre	Libelés	RAR N-1	Propositions	Vote
	<b>DEPENSES</b>			
001-00	Déficit reporté			
020-00	Dépenses imprévues		4818,40	4818,40
1641-00	Emprunt en euro (annuité)		7450,00	7450,00
21532-011	Remplacement Pompes+ armoires	2177,00	3000,00	5177,00
2315-11	Installations, matériel	1300,00	6000,00	7300,00
21311-14	Honoraires + travaux station	33544,00	1010000,00	1043544,00
23131-14	Valorisation des boues	0,00		
21532-15	Travaux remise en état réseau	3581,00		3581,00
13913-040	Subventions Départements reprises		1160,00	1160,00
13918-040	Subventions Agence eau reprises			
	<b>TOTAL DES DEPENSES</b>	<b>40602,00</b>	<b>1032428,40</b>	<b>1073030,40</b>
	<b>RECETTES</b>			
001-00	Excédent reporté		74270,40	74270,40
10222-00	FCTVA		1900,00	1900,00
1068-00	Excédent de fonctionnement capitalisé		0,00	0,00
1313-14	Subvention du département		134590,00	134590,00
13111-14	Subvention agence eau		312158,00	312158,00
1315-14	Subvention CCSMT		30000,00	30000,00
1318-14	Subvention FST		120000,00	120000,00
1641-14	Prêt		210000,00	210000,00
1681	Prêt relais TVA		155000,00	155000,00
021-040	Virement de la section de fonctionnement		22000,00	22000,00
281721-040	Amortissement terrains nus		660,00	660,00
28151-040	Amortissement installations complexes- lagune		452,00	452,00
31532-0040	Amortissement des Réseaux et pompes		12000,00	12000,00
	<b>TOTAL DES RECETTES</b>	<b>0,00</b>	<b>1073030,40</b>	<b>1073030,40</b>
<b>Balance</b>		<b>-40602,00</b>	<b>40602,00</b>	<b>0,00</b>

Nombre :  
\* de Conseillers :  
- en exercice : 15  
- présents : 11  
\* de pouvoirs : 2  
\* de votants : 13

OBJET :

**BUDGET-  
FINANCES**  
*Taxe  
d'aménagement  
et exonérations  
facultatives*

**L'an deux mil treize, le vingt-deux du mois de février, à vingt heures, les membres du Conseil Municipal de la Commune de VILLEPERDUE se sont réunis dans la salle de la Mairie sous la présidence de M. le Maire, en vertu de sa convocation en date du seize des mois et an que ci-dessus.**

PRESENTS : M. MARIAN Roland, Maire - M. GAUTHIER Xavier, 1<sup>er</sup> Adjoint - Mme RAVION Anita, 2<sup>ème</sup> Adjointe - Mme DUCHENE Arlette, 3<sup>ème</sup> Adjointe - M. LEGRAND Gérard, 4<sup>ème</sup> Adjoint - Mme CUNHA Martine - M. MESNARD Olivier - Mme DUFRAISSE Isabelle - MM. LEBLOIS Roland - LUCIER Frédéric - Mme NOMINE Nathalie.

ABSENTS EXCUSES : Mmes LEBOEUF Céline - MESSIER Carole - MM. LAFARGE Philippe - ROY Thierry.

POUVOIRS : MME LEBOEUF Céline à M. LUCIER Frédéric

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'article 44 de la loi n° 2012-1510 du 29 décembre 2012 de finances rectificatives introduisant deux nouvelles exonérations facultatives en matière de taxe d'aménagement

Considérant que les collectivités ont la possibilité d'exonérer totalement ou partiellement :

- 1- des surfaces de stationnement intérieur, annexes aux locaux d'habitation et d'hébergement financés avec certains prêts aidés de l'Etat dont les PLUS, PLS ou PSLA, voire d'autres financements permettant de bénéficier du taux de TVA réduit prévu à l'article 278 sexies du code général des impôts lorsque ces locaux d'ont pas bénéficiés d'une exonération facultative totale
- 2- des surfaces à usage de stationnement, annexes aux immeubles autres que des maisons individuelles.

Après discussion et délibération, le conseil municipal, à l'unanimité, à main levée, décide que seront exonérées en totalité les surfaces de stationnement intérieur, annexes aux locaux d'habitation et d'hébergement financés avec certains prêts aidés de l'Etat dont les PLUS, PLS ou PSLA, voire d'autres financements permettant de bénéficier du taux de TVA réduit prévu à l'article 278 sexies du code général des impôts lorsque ces locaux d'ont pas bénéficiés d'une exonération facultative totale.

Nombre :  
\* de Conseillers :  
- en exercice : 15  
- présents : 11  
\* de pouvoirs : 2  
\* de votants : 13

OBJET :  
**BUDGET-  
FINANCES**  
*Ouverture de  
crédits et  
autorisation de  
paiement*

**L'an deux mil treize, le vingt-deux du mois de février, à vingt heures, les membres du Conseil Municipal de la Commune de VILLEPERDUE se sont réunis dans la salle de la Mairie sous la présidence de M. le Maire, en vertu de sa convocation en date du seize des mois et an que ci-dessus.**

PRESENTS : M. MARIAU Roland, Maire - M. GAUTHIER Xavier, 1<sup>er</sup> Adjoint - Mme RAVION Anita, 2<sup>ème</sup> Adjointe - Mme DUCHENE Arlette, 3<sup>ème</sup> Adjointe - M. LEGRAND Gérard, 4<sup>ème</sup> Adjoint - Mme CUNHA Martine - M. MESNARD Olivier - Mme DUFRAISSE Isabelle - MM. LEBLOIS Roland - LUCIER Frédéric - Mme NOMINE Nathalie.

ABSENTS EXCUSES : Mmes LEBOEUF Céline - MESSIER Carole - MM. LAFARGE Philippe - ROY Thierry.

POUVOIRS : MME LEBOEUF Céline à M. LUCIER Frédéric

M. le Maire précise que le budget général de la commune ne sera pas voté avant mars prochain alors que des travaux prévus en fin d'année vont être mis en œuvre avant ce vote, à savoir :

- Travaux boulangerie (3 500,00 €)
- Honoraires et travaux restaurant scolaire (6 000,00 €)
- Travaux aux écoles dont Couverture salle informatique (10 100,00 €)

Il invite le Conseil Municipal à autoriser le paiement de ces dépenses pour les montants maximum ci-dessous :

programme	intitulé	restes à réaliser	crédits à ouvrir
2132- 18	Grosses réparations aux bâtiments communaux	0,00	15000,00
21318-41	Restaurant scolaire	0,00	5000,00
	<b>Total</b>		<b>20000,00</b>

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal autorise, à l'unanimité, à main levée, l'ouverture de ces crédits et précise que ceux-ci feront l'objet d'une régularisation lors du vote du budget primitif 2013.

Département d'Indre et Loire  
Canton de MONTBAZON  
Commune de VILLEPERDUE

**DE\_2013\_11**

Extrait du registre  
des délibérations

Nombre :  
\* de Conseillers :  
- en exercice : 15  
- présents : 11  
\* de pouvoirs : 2  
\* de votants : 13

OBJET :  
**PERSONNEL  
COMMUNAL**  
*Tableau des  
effectifs*

**L'an deux mil treize, le vingt-deux du mois de février, à vingt heures, les membres du Conseil Municipal de la Commune de VILLEPERDUE se sont réunis dans la salle de la Mairie sous la présidence de M. le Maire, en vertu de sa convocation en date du seize des mois et an que ci-dessus.**

PRESENTS : M. MARIAU Roland, Maire - M. GAUTHIER Xavier, 1<sup>er</sup> Adjoint - Mme RAVION Anita, 2<sup>ème</sup> Adjointe - Mme DUCHENE Arlette, 3<sup>ème</sup> Adjointe - M. LEGRAND Gérard, 4<sup>ème</sup> Adjoint - Mme CUNHA Martine - M. MESNARD Olivier - Mme DUFRAISSE Isabelle - MM. LEBLOIS Roland - LUCIER Frédéric - Mme NOMINE Nathalie.

ABSENTS EXCUSES : Mmes LEBOEUF Céline - MESSIER Carole - MM. LAFARGE Philippe - ROY Thierry.

POUVOIRS : MME LEBOEUF Céline à M. LUCIER Frédéric

Vu le Code Général des Collectivités territoriales

Sur proposition de M. le Maire et après examen des besoins et des évolutions de carrière des agents, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et, à l'unanimité, à main levée décide :

- 1- de prévoir de modifier le temps de travail de divers agents communaux
- 2- d'arrêter le tableau des emplois de la commune comme suit :

Poste ou agent - Emploi	Nombre de poste	Temps de travail hebdomadaire	Divers - Observations
<b>Personnel permanent titulaire ou stagiaire</b>			
Attaché territorial	1	Temps complet	
Rédacteur	1	Temps complet	
A.S.E.M. principale 2ème classe	1	32h00	
A.S.E.M. 2ème classe	2	24h00	
Adjoint technique territorial de 1 <sup>ère</sup> classe	1	Temps complet	
Adjoint technique territorial de 2 <sup>ème</sup> classe	3	24h00	
	1	Temps complet	
<b>Personnel non titulaire et besoins saisonniers</b>			
Contrats aidés (CAE- CUI, emplois d'avenir....)	2	20h00	
	2	Temps complet	
Agent contractuel	Selon les besoins	Selon les besoins	Article 3 - alinéa 1 de la loi du 26 janvier 1984 modifiée Catégorie C – Echelle 2 – 1 <sup>er</sup> échelon
Agent administratif contractuel	1	35h00 maximum	Article 3 – alinéa 2 de la loi du 26 janvier 1984 modifiée Catégorie C – Echelle 2 – 1 <sup>er</sup> échelon
Agent saisonnier ou occasionnel	1	35h00 maximum	Article 3 – alinéa 2 de la loi du 26 janvier 1984 modifiée Catégorie C – Echelle 2 – 1 <sup>er</sup> échelon

- 3- de charger M. le Maire de procéder à la signature, au nom de la commune, des contrats, avenants ou arrêtés pour l'ensemble du personnel nécessaire :titulaire, stagiaire ou non titulaire
- 4- d'inscrire les fonds nécessaires au financement de ces emplois au budget de la commune.

**Département d'Indre et Loire**  
**Canton de MONTBAZON**  
**Commune de VILLEPERDUE**

**DE\_2013\_12**

Extrait du registre  
des délibérations

**Nombre :**  
\* de Conseillers :  
- en exercice : 15  
- présents : 11  
\* de pouvoirs : 2  
\* de votants : 13

**OBJET :**

**TRAVAUX  
COMMUNAUX**  
*Amendes de police  
2013 - demande  
subvention  
résultats 2012*

**L'an deux mil treize, le vingt-deux du mois de février, à vingt heures, les membres du Conseil Municipal de la Commune de VILLEPERDUE se sont réunis dans la salle de la Mairie sous la présidence de M. le Maire, en vertu de sa convocation en date du seize des mois et an que ci-dessus.**

PRESENTS : M. MARIAU Roland, Maire - M. GAUTHIER Xavier, 1<sup>er</sup> Adjoint - Mme RAVION Anita, 2<sup>ème</sup> Adjointe - Mme DUCHENE Arlette, 3<sup>ème</sup> Adjointe - M. LEGRAND Gérard, 4<sup>ème</sup> Adjoint - Mme CUNHA Martine - M. MESNARD Olivier - Mme DUFRAISSE Isabelle - MM. LEBLOIS Roland - LUCIER Frédéric - Mme NOMINE Nathalie.

ABSENTS EXCUSES : Mmes LEBOEUF Céline - MESSIER Carole - MM. LAFARGE Philippe - ROY Thierry.

POUVOIRS : MME LEBOEUF Céline à M. LUCIER Frédéric

M. le Maire rappelle aux élus :

- 1- que la commune peut solliciter une aide au titre des amendes de police pour effectuer des travaux améliorant la sécurité des usagers
- 2- que le Conseil général donnera la priorité aux opérations ayant le plus fort impact sur la sécurité et notamment celle des usagers de deux roues et des élèves aux abords des établissements scolaires d'un montant estimé à 45 000 € H.T. maximum

Il ajoute que de tels travaux ont été envisagés notamment en matière d'aménagement de sécurité et de ralentissement de vitesse des véhicules circulant rue des Champs Gibert (entrée Ouest de l'agglomération) et plus particulièrement dans le virage précédent le carrefour avec la rue Dame Milon et la rue du Vieux Bourg (RD 21) devenue zone accidentogène.

Il précise que le coût global de ces travaux est estimé à **25 136 € H.T.**

Après en avoir délibéré, les élus, à l'unanimité, à main levée:

- acceptent cette proposition
- adoptent l'avant-projet pour la dépense ci-dessus mentionnée
- sollicitent une subvention maximum pour financer ce projet
- chargent M. le Maire de préparer le dossier nécessaire.

#### **Liste et N° des délibérations prises**

*DE\_2013\_05- Compte Administratif- Compte de Gestion et affectation des résultats 2012 (Eau potable)*

*DE\_2013\_06 Vote du budget 2013 (Eau potable)*

*DE\_2013\_07- Compte Administratif- Compte de Gestion et affectation des résultats 2012 (Assainissement)*

*DE\_2013\_08 Vote du budget 2013 (Assainissement)*

*DE\_2013\_09 Taxe d'aménagement et exonérations facultatives*

*DE\_2013\_10 Ouverture de crédits et autorisation de paiement*

*DE\_2013\_11 Tableau des effectifs (Personnel communal)*

*DE\_2013\_12 Amendes de police 2013 - demande subvention (Travaux communaux)*

#### **Liste des contrats et/ou marchés signés : néant**

#### **Signature des membres présents**

**M. MARIAU Roland, Maire**

**M. GAUTHIER Xavier, 1<sup>er</sup> Adjoint**

**Mme RAVION Anita, 2<sup>ème</sup> Adjointe**

**Mme DUCHENE Arlette, 3<sup>ème</sup> Adjointe**

**M. LEGRAND Gérard, 4<sup>ème</sup> Adjoint**

**Mme CUNHA Martine - Secrétaire de séance**

**M. ROY Thierry - absent**

**Mme LEBOEUF Céline - absente**

**M. MESNARD Olivier**

**M. LAFARGE Philippe - absent**

**Mme DUFRAISSE Isabelle - pouvoir**

**Mme MESSIER Carole - absente**

**M. LEBLOIS Roland**

**M. LUCIER Frédéric - pouvoir**

**Mme NOMINE Nathalie**